

L'eau et le rôle des collectivités au cœur des débats à Rennes

Assainissement non collectif, accès à l'eau pour tous, tarification sociale, récupération d'eau de pluie... tous ces thèmes, et bien d'autres encore, seront abordés lors de la dix-septième édition des carrefours de gestion locale de l'eau qui se déroulera mercredi et jeudi au Parc des Expos de Rennes. Un rendez-vous auquel seront présents notamment la Région Bretagne, ainsi que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et qui se tient dans un contexte de redistribution des compétences. En effet, avec le vote de la loi NOTRe (loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République), la compétence eau et assainissement doit revenir désormais d'ici 2018 aux intercommunalités, et non plus aux communes comme c'était le cas jusqu'ici. Elle offre aussi aux Régions l'opportunité de se voir dotées d'une compétence spécifique en matière d'animation, et de concertation, dans le domaine de l'eau. « Cette ouverture constitue une opportunité majeure de contribuer et faciliter l'émergence d'une nouvelle organisation des acteurs de l'eau en Bretagne, région qui a la spécificité de représenter un bassin hydrographique à part entière. », commente Thierry Burlot, vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'environnement.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, quant à elle, doit travailler à l'appropriation et à la mise en œuvre du nouveau Sdage (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), approuvé fin 2015, qui s'appliquera dès cette année 2016 et jusqu'en 2021. Avec une ambition forte : atteindre le bon état écologique pour 61% des eaux du bassin Loire-Bretagne, alors qu'à l'heure actuelle seules 26% des eaux le sont. 2016 s'annonce donc comme le début d'une période de défi pour la qualité de l'eau en Bretagne.

Plus d'infos

www.carrefour-eau.com